



MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Note aux rédactions

Note aux rédactions

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 novembre 2013
N° 925

Benoît HAMON se rendra cet après-midi à Rouen pour présenter les avancées de la loi Economie sociale et solidaire.

Dix jours après l'adoption en première lecture au Sénat de la loi Economie sociale et solidaire (ESS), Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, se rendra cet après-midi à Rouen.

Il visitera SCOP 276, coopérative d'activité et d'emploi (CAE) qui permet à des salariés-entrepreneurs de développer leur projet d'entreprise dans un cadre collectif et constitue à ce titre un outil efficace au service de l'emploi. Le projet de loi Economie sociale et solidaire porte plusieurs dispositions visant à en améliorer le maillage à travers le territoire

Programme de la visite :
2 rue de la Tour - Rouen

- 17 H 15 Visite de la coopérative d'activité et d'emploi SCOP 276.
- 18 H 50 Allocution d'ouverture de la Conférence citoyenne sur le thème « Economie sociale et solidaire - Valeurs et diversité ».
- 19 H 00 Débats.
- 20 H 10 Discours de clôture.

Contact presse :

Cabinet de Benoît HAMON – Anne-Sophie DE FAUCIGNY : 01 53 18 41 04